

ST E2 900 – Finition HZ - BARDAGE

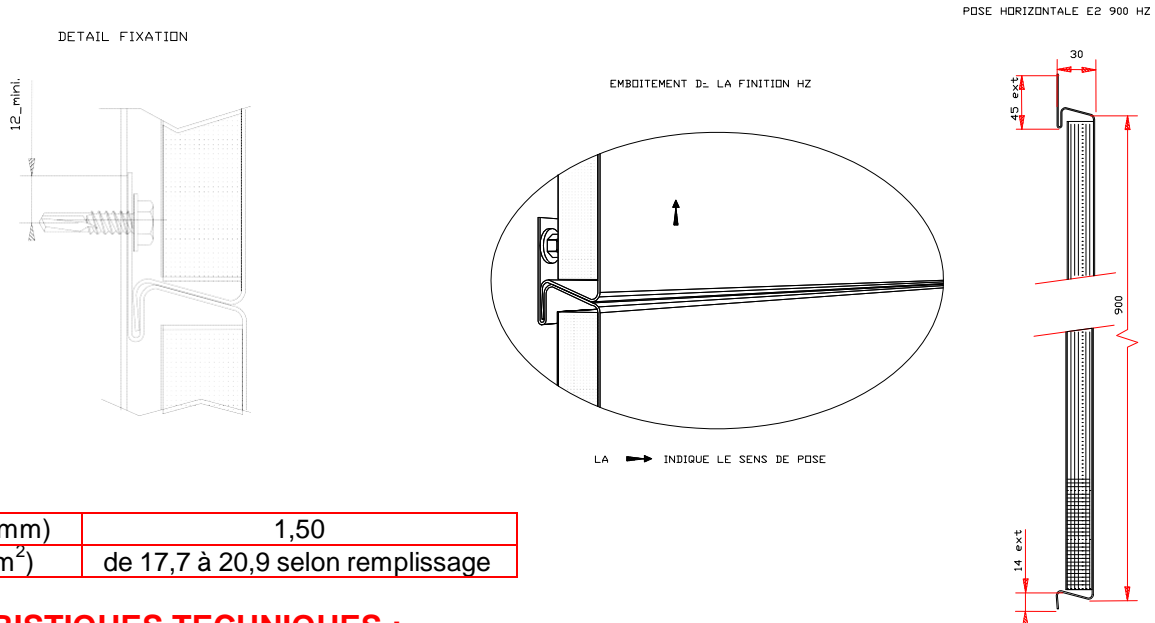
APPLICATION :

Le modèle E2 de la gamme ST est une plaque de bardage réalisée en tôle d'acier, inoxydable ou galvanisée prélaquée, d'épaisseur nominale au moins égale à 1,50 mm.
 Pour des considérations esthétiques d'amélioration et de contrôle de la planéité des plaques en oeuvre, un contre parement plan et rigide est collé en atelier sur la face arrière des plaques. Le contre parement est constitué d'une plaque épaisse de remplissage en matériau de synthèse, elle-même collée sur une tôle d'acier revêtue d'au moins 0,50 mm d'épaisseur nominale.

La plaque ST E2 900 est notamment destinée à la réalisation de bardages rapportés ou de parois extérieures de bardage double peau pouvant être conçus avec une disposition horizontale des joints entre plaques. La portée recommandée maximale est de 1,50 m entre appuis

La mise en oeuvre et la pose doivent être effectuées en respectant les dispositions du Cahier des Charges du procédé ST.

CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES :



Epaisseur (mm)	1,50
Masse (kg/m ²)	de 17,7 à 20,9 selon remplissage

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Charges admissibles sous sollicitations climatiques normales en daN/m².

TRAVÉE SIMPLE - 2 APPUIS		PORTEES (m)	CONTINUITÉ - 3 APPUIS ou plus	
DEPRESSION	PRESSION		PRESSION	DEPRESSION
116	200	1,00	200	111
107	200	1,10	200	101
100	200	1,20	200	93
94	200	1,30	200	85
88	200	1,40	200	79
83	200	1,50	200	74
79	191	1,60	200	69
75	159	1,70	200	65
71	134	1,80	182	62
68	113	1,90	165	58
65	97	2,00	150	56
62	84	2,10	137	53
60	73	2,20	126	51

Pour la réalisation des essais ayant conduit à l'établissement du tableau ci-dessus, les contre parements étaient simplement maintenus aux plaques sans collage structurel à celles-ci.

Pour les aciers inoxydables dont la limite élastique est inférieure à 320 N/mm² il y aura lieu d'appliquer un coefficient de réduction sur les charges admissibles et de limiter la portée à 2 m.

Nota : Ce produit est conforme aux "règles professionnelles pour la fabrication et la mise en oeuvre des bardages métalliques" et peut être utilisé dans le cas de réalisations de murs de type XIII ou XIV.

PROGRAMME DE FABRICATION :

1) Tôles d'acier :

- Soit nuance S 320 GD selon la norme NF EN 10326, galvanisée selon la norme NF P34-310, éventuellement prélaquée conformément à la norme NF P34-301.
- Soit nuance S 320 GD selon la norme NF EN 10326, revêtu ZM Evolution selon la norme ETPM, éventuellement prélaquée conformément à la norme NF P34-301.
- Soit nuance S 320 GD selon la norme NF EN 10326, revêtue en continu d'alliage de zinc aluminium (95-5) selon la norme NF EN 10326, éventuellement prélaquée conformément à la norme NF P 34-301
- Soit inoxydable, nuances X₂ Cr Ni 18-10 ou X₂ Cr Ni Mo 17-12-2 selon la norme NF EN 10088-2. Aspect mat, brossé ou brillant (Consultation ArcelorMittal Construction France – Site de Cérons nécessaire).

2) Teintes et aspect de surface :

Les différentes teintes et aspect de surface doivent faire l'objet d'une consultation de ArcelorMittal Cérons sur la faisabilité :

- Acier prélaqué : nuancier COLORISSIME by Arval avec teintes standards plus collections métallisées et nacrées.
- Acier post-laqué par poudrage : nuancier RAL.

Nota : Dans un contexte d'atmosphère agressive ou d'environnement particulier, nous tenons à votre disposition un questionnaire d'environnement préalable à toute étude.

3) Plaque profilée :

Largeur utile	:	900 mm ± 1 mm.
Hauteur nominale	:	30 mm + 0 / -1 mm
Longueur	:	1,0 m minimum - 4,0 m maximum - + 0 / - 3 mm.

4) Options :

Le modèle E2 900 peut être fabriqué et livré dans les conditions non standards suivantes :

- Largeurs inférieures à 900 mm.
- Rives biaisées.
- Longueurs inférieures à 1,0 m.
- Longueur jusqu'à 4,5 m.
- Plaque avec fermeture(s) d'extrémité(s) par pliage (bord tombé).
- Plaque avec fermeture(s) d'extrémité(s) par closoir mousse collé.
- Tôle de contre parement en acier inoxydable.
- Remplissage du contre parement en laine de roche d'épaisseur 20 mm et de masse volumique 168 kg/m³.
(Il est utilisable pour toutes les teintes)

5) Plaques de remplissage du contre parement :

- En polypropylène alvéolaire à structure nid d'abeilles, d'épaisseur 15 mm et de masse volumique 80 kg/m³.

Le remplissage en polypropylène permet d'obtenir un meilleur comportement d'aspect avec des plaques de teintes foncées. Il est donc utilisable pour les teintes claires et les teintes foncées.

Les teintes foncées (à fort coefficient d'absorption du rayonnement solaire) sont précisées en annexe C du Cahier des Charges.

CLASSEMENT DE REACTION AU FEU :

Lames ST 900 Hz avec plaque polypropylène – Classement M1

FIXATIONS ET OSSATURE :

Le tableau des charges admissibles est valable pour des vis autotaraudeuses ou autoperceuses avec collerette ou rondelle de diamètre 15 mm minimum et dont la résistance caractéristique à l'arrachement est au moins de 400 daN. Les lames ST E2 900 doivent être posées sur une ossature réglable et réglée conforme aux prescriptions du Cahier CSTB n° 3194 – Conditions générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et de l'isolation thermique des bardages rapportés.